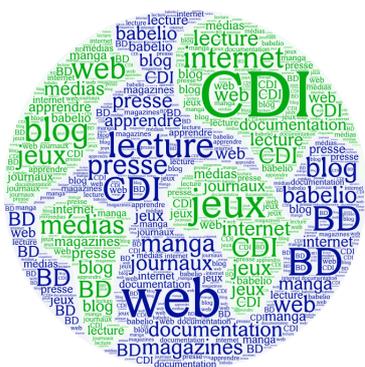


<https://college-simone-lagrange.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article156>

Horaires du CDI-2020-2021

- CDI - Informations CDI -



Date de mise en ligne : mercredi 9 septembre 2020

Copyright © Collège Simone Lagrange - Tous droits réservés

Horaires du CDI 2020-2021

(Centre de documentation et d'information)

Lundi

8h55 -12h05 Ouvert récréation le matin
12h45 -16h45

Mardi

8h55-12h05
12h45-16h45 Ouvert récréation l'après-midi

Mercredi

Fermé

Jeudi

8h55-12h05
12h45-16h45 Ouvert récréation l'après-midi

Vendredi

8h55 – 12h05 Ouvert récréation le matin
12h45-16h45

Sur certaines heures le CDI est fermé à la permanence (réunion ou cours d'éducation aux médias).
Dans tous les cas se référer à l'emploi du temps affiché à la permanence ou à la vie scolaire.
Attention prendre connaissance du [protocole sanitaire spécifique au CDI](#)

	Matin	Après-midi
Lundi	8h55 -12h05 Ouvert récréation	12h45 -16h45 Fermé récréation
Mardi	8h55-12h05 Fermé récréation	12h45-16h45 Ouvert récréation
Mercredi	Fermé	
Jeudi	8h55-12h05 Fermé récréation	12h45-16h45 Ouvert récréation
Vendredi	8h55 – 12h05 Ouvert récréation	12h45-16h45 fermé récréation

Sur certaines heures le CDI est fermé à la permanence car Mme Petit-Jean est en réunion ou occupée par des cours en éducation aux médias
Dans tous les cas se référer à l'emploi du temps affiché à la permanence ou à la vie scolaire.
Attention prendre connaissance du [protocole sanitaire spécifique au CDI](#)